

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU COMITÉ FRANÇAIS DES SCIENCES HISTORIQUES
18 MARS 2022**

Étaient présents en personne à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (MVAC) des 5^e et 6^e arrondissements : Dominique Barjot, Thierry Claeys, Jean-Claude Cheynet, Bertrand Haan, Éric Ledru, Gérard Teboul, Boris Vinogradov et Preston Perluss

En outre, 13 adhérentes et adhérents ont assisté à la réunion en ligne : Getsiva Cayo, Christiane Cheneaux, François David, Georges El Daccache, Alexandre Fernandez, Phan-Labays Tran, Zhe Lai, Olga Melnichenko, Raphaël Orange-Leroy, Hildete Vodopives, Maria de La Roque, Jean-Luc Pelletier et Yun Zhai.

Dix personnes ont donné un pouvoir.

La présidente du Comité international des Sciences historiques Catherine Horel a, en outre, assisté à la réunion.

Dominique Barjot ouvre la séance en annonçant la présence de Catherine Horel et la perspective prochaine des congrès de Poznań et de Jérusalem. Il rappelle ensuite la liste des électeurs, au nombre de 33 et la procédure de vote en présentiel comme en ligne, et l'envoi du PV de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2021.

**Points d'information sur les congrès internationaux
de Poznań (21-27 août 2022) et Jérusalem (2026)**

Les liens unissant le Comité français des Sciences historiques (CFSH) et le Comité international des Sciences historiques (CISH) ont été confortés lors de la tenue de deux AG de celui-ci tenues en 2022, auxquels ont participé le président et le secrétaire général de l'association. À cette occasion a été élu un nouveau bureau et une nouvelle présidente en la personne de Catherine Horel, qui a bien voulu présenter le 23^e congrès international, qui se tiendra à Poznań, et les rencontres suivantes.

Avant cela, elle précise qu'un nouvel appel à communication a été lancé à la suite du report de la rencontre, avec un certain succès. De nouvelles propositions de tables rondes ont été transmises par le CFSH, qui toutes ont été acceptées. La délégation française est généralement, la première ou la seconde délégation en nombre lors des congrès internationaux, et elle espère qu'il en sera de même en Pologne.

La situation actuelle met la Pologne dans une position délicate : il est important de soutenir le comité d'organisation et l'Académie des sciences (instance de représentation nationale en Pologne). Participer au congrès serait une prise de position des historiens. Une déclaration a été publiée sur le site du CISH, précisant le soutien aux historiens deux pays en conflit. La participation de collègues russes et ukrainiens, pour des raisons différentes, est pour l'instant en suspens ; en outre, la cotisation des collègues ukrainiens et polonais au CISH a été suspendue afin que les financements soient utilisés pour permettre aux étudiants de se rendre au congrès. Afin, toujours, d'aider les jeunes chercheurs à se rendre au congrès de Poznań un fonds de solidarité sera créer et nourri par une augmentation de la contribution au CISH.

Pour ce qui est de l'organisation du congrès, le nouveau bureau y sera présenté lors de la séance d'inauguration et tiendra une permanence dans le château qui sera l'épicentre de la

manifestation. Cela permettra de mieux identifier les membres du bureau et d'entrer en contact avec eux. À deux exceptions près, sur 12 personnes, les membres du bureau sont francophones. Il est par conséquent possible de s'adresser à eux en français. Un des temps forts sera la remise du prix au théâtre de Poznań. Le lauréat est Sanjay Subrahmanyam, symbole de la diversité linguistique.

Jusqu'au 31 mars 2022, les participants peuvent bénéficier, pour leur inscription, d'un tarif préférentiel – qui sera peut-être prolongé au-delà de cette date vu le contexte ; certaines compagnies aériennes ont consenti à des réductions (la Lufthansa et peut-être la Lot, voire SAS) ; les personnes inscrites au printemps 2020 ont reçu un courrier du comité d'organisation leur proposant soit le remboursement soit le gel de leur cotisation (qui est par conséquent valable pour le prochain congrès) ; les transports à Poznań sont gratuits et un certain nombre de logements sont offerts aux étudiants et étudiantes.

Pour toutes les informations pratiques, il faut s'adresser à l'équipe organisatrice et se reporter au site de la rencontre : <https://ichs2020poznan.pl/fr/>

Lors de la cérémonie de clôture, une présentation substantielle du **congrès de Jérusalem/Tel-Aviv**, qui sera le congrès du centenaire, sera proposée. Catherine Horel attire l'attention sur le fait que **l'appel à projet pour le congrès de 2026 sera diffusé dès 2023** : l'Assemblée générale intermédiaire réuni à Tokyo en 2024 décidera de l'essentiel des panels proposés (leur préparation sera réduite par rapport au délai habituel de 5 ans entre les congrès internationaux).

Rapport moral

Dominique Barjot a présenté le rapport moral du Comité français des Sciences historiques (CFSH).

- Une AG devait avoir lieu à l'automne, mais a dû être reportée du fait des aléas liés à la crise de la Covid-19 et se tient le 18 mars 2022. Malgré tout, le nombre de cotisants a sensiblement augmenté, de 25 à 33, et l'association a suscité un intérêt qui laisse espérer de nouvelles adhésions.

- La situation de l'Association est saine : un Siret a été obtenu et l'Association a depuis peu un compte Asso, deux éléments qui permettent de recevoir des subventions de la ville de Paris.

- Un point d'information sur le prix Dezès est ensuite proposé par Dominique Barjot et Bertrand Haan.

Il est rappelé que ce prix est décerné tous les deux ans à un travail universitaire en Histoire et constitue une aide à la publication d'un montant de 2 000 euros. Il est voué à honorer la mémoire des enfants de la famille des donateurs, décédés dans un accident alors qu'ils étaient engagés dans un cursus en Histoire. Sa remise confiée a été confiée par la Fondation de France au Comité français des Sciences historiques.

Les candidatures déposées pour le concours actuel sont au nombre de 36 : 10 mémoires de Master et 26 thèses, dont une thèse de l'École des chartes. Pour ce qui est de la distribution par périodes, tous les Masters relèvent de l'Histoire contemporaine ; pour les thèses, 3 portent sur l'Histoire antique, 3 sur l'Histoire médiévale, 6 sur l'Époque moderne et 14 sur l'époque contemporaine. Ce déséquilibre qui est le reflet du nombre de travaux de doctorat réalisés au cours des deux années passées.

Les thèmes et les approches sont très variés ; de plus en plus, les travaux tendent à respecter un délai plus court, ce qui ne se fait pas au détriment de leur qualité. Le jury, qui rendra sa décision à la fin du mois d'avril, fonde son choix sur les critères suivants : l'originalité, l'ampleur, la maîtrise, la précision et la nuance dans les hypothèses défendues, l'approche disciplinaire et pluridisciplinaire, le choix, la variété et l'interprétation du corpus documentaire, la démarche, et la construction intellectuelle et formelle du travail.

Les échos de l'actualité se lisent dans les sujets des travaux participant au concours : féminisme et genre, rapport à la sexualité, histoire des sciences, particulièrement de la médecine, rapport à l'enfermement, situations de conflit, imaginaire du cannabis, panthéonisation, rituels de la sanction judiciaire, groupuscules et courant extrémistes, enjeux politiques du sport... L'histoire culturelle – de la musique, de la danse et du théâtre –, et l'histoire des institutions sont elles aussi mises à l'honneur.

Un bilan est de l'organisation de cette nouvelle session du prix Dezès est finalement dressé :

- Un effort particulier de publicité a été réalisé : les associations d'historiens ainsi que les associations de doctorants ont relayés l'annonce du prix avec la plus grande diligence. Il y a eu une hausse sensible du nombre de candidatures : 23 dossiers de thèses ont été soumis en 2020.

- Les candidatures sont devenues virtuelles, ce qui a rendu plus simple leur envoi pour les candidates et candidats comme leur consultation par le jury.

- La question s'est posée de la nature des travaux admis à concourir : les thèses d'École des chartes semblent devoir être acceptées à part entière, les mémoires de Masters, en revanche, ne peuvent rivaliser avec des travaux de thèse. Pour les travaux réalisés hors du système universitaire français ou dans une autre langue, la chose demeure à déterminer. Ces différents points ont été mis en débat. Il a été décidé que les mémoires de Master devraient sans doute en être exclus et, si cela est juridiquement possible, d'accepter tous les travaux rédigés en langue française, y compris les thèses réalisées à l'étranger, conformément à la mission de défense de la francophonie du CFSH. Cette proposition a reçu l'assentiment des participants et participantes. Une consultation des statuts du prix est nécessaire

- Le nouveau site web du CFSH est à présent pleinement fonctionnel et il a été présenté par Boris Vinogradov. Ont été publiées sur celui-ci des actualités nationales et internationales (entre autres le dernier appel à participation au prochain congrès du CTHS, du 4 au 7 mai 2022 à Aubervilliers sur le thème *Périphéries*). Les propositions de publication sont les bienvenues. En outre, le site permet aussi d'adhérer à l'association.

Dominique Barjot a émis le vœu que le site soit ouvert aux collègues de Poznań pour qu'ils y tiennent une chronique. Le CFSH voudrait affirmer ainsi sa solidarité avec une ville qui accueille actuellement nombre de réfugiés.

- Ont été présentés, pour finir, les différentes collaborations scientifiques auxquelles le CFSH est associées, particulièrement un débat, diffusé en ligne, organisé le 18 novembre 2022 à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer entre Jacques Frémeaux et Benjamin Stora sur l'historiographie de l'Algérie.

Rapport financier

Le rapport financier est ensuite présenté par Thierry Claeys. Le solde au 12 mars 2021 des comptes de l'Association était de 1539,82 euros. Il est, au 15 mars 2022, de 978,25 euros (somme à laquelle doivent être ajoutées 7 cotisations), après versement de l'adhésion au CISH.

Votes

Il a été procédé aux votes (7 votes en présents, 10 votes en ligne, 10 votes procuration pour chacun d'entre eux) : le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2021 a été approuvé à l'unanimité, le rapport moral puis le rapport financier ont eux aussi été approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du bureau

Dominique Barjot a clôt la séance en exprimant son souhait de trouver une remplaçante ou un remplaçant au lendemain du congrès de Poznań. Se posera alors la question du renouvellement de la plupart des membres ayant démissionné ou dont le mandat sera arrivé à échéance.